

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE
POMPEY

SEANCE DU 8 AVRIL 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
45	38	38 + 3 pouvoirs

Date de convocation
2 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril à vingt heures trente, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil communautaire en visioconférence, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, Magali CLEMENT-DILLMANN, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Céline GEOFFROY, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, Dominique GRANDIEU, Catherine GUENSER, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Aurélie MACAIGNE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Odile SCHMITT, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents excusés : Pascal BECK, William GRAFF, François ROUGIEUX, Alain SOLDNER.

Représentés : David BLASIUS par Sébastien POINT, Béatrice BOCHNAK par Francis MAUGRAS et Jocelyne PANO par Pierre JULIEN.

Monsieur Valentin DETHOU a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Aménagement de voirie et enfouissement des réseaux Avenue de la Libération (Tranche 4) à Frouard – Sollicitation des financeurs

N° de délibération : 33

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
38	41	41	0	0	0

Rapporteur : M. MAXANT

L'opération de requalification globale de la rue de la Libération à Frouard fait l'objet d'une convention entre la commune de Frouard (enfouissement des réseaux secs) et la Communauté de Communes du Bassin de Pompey (aménagement de voirie). Conformément à cette convention, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey assure la maîtrise d'ouvrage complète de l'opération d'aménagement. La ville de Frouard contribue financièrement à l'aménagement paysager des espaces publics (plantations uniquement) et aux opérations de dissimulation des réseaux de télécommunications.

La rue de la Libération est l'accès principal du Collège Jean LURCAT. Elle est, à ce titre, très fréquemment utilisée par les collégiens se rendant à pied ou à vélo au collège.

Les programmes d'aménagement d'enfouissement des réseaux, de remise à neuf de l'éclairage public et d'aménagement de la voirie visent à améliorer, pour tous les usagers, les conditions d'utilisation de l'espace public en répondant aux impératifs de pérennité, de sécurité et de qualité de vie. L'avenue de la Libération est une avenue

parallèle à la rue de Nancy (RD 657). Elle comporte déjà trois sections aménagées en 2013, 2014 et 2020 pour un coût global de 2 340 000 € TTC.

La dernière tranche de travaux (Tranche 4) est comprise entre la rue Emile Zola et la rue Anatole France.

Concernant le Bassin de Pompey, le montant total de la dépense à engager pour la réalisation des travaux de cette dernière tranche est évalué à 469 290 € HT, pouvant être éligible au dispositif des subventions de l'Etat (DETR) pour un montant de subvention attendu de 178 576 €. D'autres subventions auxquelles l'opération serait éligible pourront également être sollicitées par le Bassin de Pompey.

Il est demandé au Conseil de Communauté d'autoriser le Président à solliciter toutes subventions et à signer l'ensemble des documents nécessaires aux dossiers de demandes de subvention (DETR et autres subventions éventuelles) pour la réalisation de la Tranche 4 du projet d'aménagement de l'Avenue de la Libération à Frouard et à les déposer auprès des partenaires financeurs éventuels.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

Vu le rapport soumis à son examen,
Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à solliciter une subvention au titre de la DETR et à signer l'ensemble des documents y afférent pour la réalisation de la Tranche 4 du projet d'aménagement de l'Avenue de la Libération à Frouard.

AUTORISE le Président à solliciter toute autre subvention auprès de l'ensemble des financeurs et à signer l'ensemble des documents y afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an
susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGRILIC